

LAHAYE, François-Thérèse, «Lettres à Louis Querbes», dans *Le Québec de 1850 en lettres détachées*, publ. par Léo-Paul Hébert, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1985, 294 p. (Civilisation du Québec 32) [TÉMOIGNAGES DE 1850 et 1856]

Né à La Chapelle Saint-Sauveur (Saône-et-Loire) le 2 avril 1816, François-Thérèse Lahaye entre au noviciat des Clercs de Saint-Sauveur de Vourles en 1840. Il est ordonné prêtre le 26 août 1846.

Il arrive au Canada en 1847 et dirige le collège de Joliette qui avait été pris en charge la même année par trois viateurs, Étienne Champagneur, Augustin Fayard et Louis Chrétien, jusqu'en 1849. À partir de 1850, on le charge de la direction et de la réorganisation du collège de Chambly. En 1856, il quitte Chambly pour fonder la paroisse du Saint-Enfant-Jésus du Coteau Saint-Louis (Mile-End) et il y construit une église. Il mourut dans cette paroisse le 3 mars 1861.

C'est dans des lettres qu'il échangea avec le fondateur de sa congrégation religieuse, le père Louis Querbes, prêtre du diocèse de Lyon, que nous avons trouvé ces deux témoignages sur la langue parlée au Canada dans les années 1850.¹

[Lahaye à Querbes, Chambly, 7 décembre 1850] «Tous [les collégiens] portant, le Dimanche et le jour de congé, un uniforme bleu, boutonnant avec sept boutons de la ceinture au col, qui est droit et fermé avec deux agrafes comme une soutane. Tous parlant français, un français bien intelligible, mais avec quelques petites locutions incorrectes et une chute désagréable à la fin de chaque phrase. La plupart comprenant l'Anglais et une trentaine le parlant passablement. Tous l'apprenant. Tous moins douze à quinze, d'origine normande ou nantaise. Tous bien faits, bien plantés sur leurs deux jambes, sains de corps et d'esprit. Je n'ai guère que deux ou trois imbéciles sur le nombre. La plupart appartiennent à la classe fermière. Ils sont tous catholiques. [...] » (p. 101)

[Lahaye à Querbes, Coteau-Saint-Louis, Montréal, 5 décembre 1856] «Comme Sa Grandeur L'Évêque de Montréal a dû vous écrire concernant les obstacles insurmontables, qui s'opposent à mon départ pour l'Europe, je passe sous silence les circonstances pénibles de mes préparatifs, ainsi que les changements survenus dans la colonie du Canada. S'il vous plaît de me lire jusqu'au bout, je me permettrai de vous mettre au courant de l'atmosphère morale de ce pays-ci. L'épithète vous paraît sans doute singulière, mais je ne saurais en trouver de plus juste, pour rendre mon idée. Voyez, Monsieur le Supérieur, je crois que les Français n'ont pu encore apprécier le Bas-Canada ni au point de vue social, ni au point de vue religieux.

¹ HÉBERT, *Le Québec de 1850 en lettres détachées*, p. 17.

En France, la grande Révolution avait, selon un historien, terni nos mœurs; la Restauration les revernit un peu, sans les améliorer à fond; l'empire en rétablissant la Religion fit plus, mais il systématisa tout. Puis Louis-Philippe, avec son Université, matérialisa, autant que possible, une certaine proportion de nos hommes de lettres. À présent, tout va mieux.

Le peuple Bas-Canadien Français, étranger à toutes ces transformations n'a pu emprunter aux Anglais la science mercantile et industrielle, sans emprunter quelques[-]uns de leurs vices. Mais l'emprunt a été d'autant moins général et d'autant moins contagieux que l'antipathie est plus ancienne et la nationalité plus différente. D'ailleurs, la différence de langage n'a pas peu contribué à conserver chez nos Canadiens Français une forte dose de la simplicité des mœurs françaises, ou plutôt, catholiques primitives. Mais ce qui vaut aux Canadiens, comme masse, une supériorité sociale religieuse non seulement sur toutes les autres Colonies Françaises, mais encore peut-être sur la vieille France elle-même, c'est le soin que l'on prit tout d'abord d'en faire une Colonie religieuse. Il n'était point question d'enrichir le royaume d'un certain nombre de domaines fertiles en blé ou autres denrées mais bien d'agrandir le domaine de l'Église. D'où les colons furent choisis d'entre les meilleures comme les plus pieuses familles. Ils furent accompagnés de prêtres et de religieuses. La guerre avec les Sauvages, puis avec les Américains a retardé le progrès religieux, mais elle n'a pu anéantir l'œuvre de la Foi. Voilà pourquoi, à mon avis, le peuple Canadien, comme masse, comme un tout social, l'emporte de beaucoup sur nos Français des campagnes.

Ainsi, d'un bout à l'autre du pays, sans connaître ni grammaire ni même lecture, on parle une langue claire, nette, dégagée de tout jargon ou patois et parfaitement intelligible à tout grammairien Français. Voilà pourquoi, sans jamais avoir vu les usages du grand monde, dans la plus humble cabane, on sait faire les honneurs du salon, mettre une table élégante et élégamment servie. Voilà pourquoi les jurements, les mots dégoûtant de crudité et de saleté sont bannis de toute société, excepté celle des charretiers de faubourgs. » (pp. 76-78)